

LJ/TP
LE CHARGÉ DE MISSION
AUPRÈS
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

C^{el} BENTEGEAU

(93)3434

Paris le 6 juillet 1994

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

① mis à jour

Y

NOTE A L'ATTENTION DU GENERAL QUESNOT

OBJET : RWANDA

Reglé

Deux courriers ci-joints :

1 - Le premier m'a été adressé, courant mai, par Marc BRAUNSCHWEILLER, ancien Secrétaire Général de la CIMADE.

Est-il possible de vérifier si, dans le cadre de TURQUOISE, les enfants de l'orphelinat cité (Paroisse "Le Buisson Ardent" à BUTARE), dont le responsable est un Français, J. H. ont pu être évacués ?

J'ai entendu des informations en ce sens à la radio sans pouvoir le vérifier.

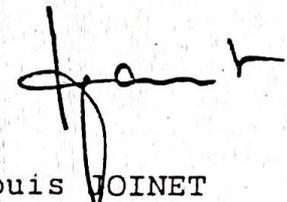
2 - Le second a été adressé au Président de la République par la Mère Abbessse de l'Abbaye Notre Dame de Jouarre suite à une conversation téléphonique que j'avais eu avec elle.

Ce courrier concerne trois religieuses rwandaises "évadées" du Monastère de SOWU, à BUTARE, où elles étaient retenues avec 25 autres religieuses. Serait-il possible, par TURQUOISE, d'obtenir des informations sur les points suivants ?

- Les 25 religieuses restantes ont-elles pu être évacuées et mises sous protection ainsi qu'il a été fait allusion par certaines radios ?

- Y-a-il une présence de TURQUOISE à GOMA permettant d'évacuer, pour les accueillir à l'Abbaye de JOUARRE, les deux religieuses (Soeur V. M. et Soeur M. T. M.) actuellement réfugiées dans cette ville, dans le couvent des Soeurs Bernardines ?

Voici de ce que vous pouvez faire.



Louis JOINET

78